

Rapport de la commission des finances sur le

## Préavis No. 41/25

Demande d'un crédit de CHF 360'000.en vue de financer la réalisation des travaux de sécurisation aux abords de l'école.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Une délégation de la commission des Finances a rencontré le 19 mai M. Yvan Rueff, municipal en charge du dicastère. M. Rueff nous a expliqué les tenants et aboutissants de ces travaux de sécurisation et d'amélioration de la sécurité aux abords de l'école. La commission des finances a pu poser les questions qu'elle voulait sur les coûts de ces travaux.

Le préavis répond aux exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pour la sécurité autour des écoles et s'aligne avec la stratégie cantonale de mobilité durable. Ces travaux ne vont pas résoudre tous les problèmes liés à la dépose et à la reprise des enfants mais il va permettre une meilleure fluidité et la diminution des risques de conflits entre parents.

Les coûts des travaux sont estimés à CHF 360'000.-, la grande partie des charges étant des travaux de génie civil, qui sont très onéreux. Selon M. Rueff, c'est une enveloppe large, selon les devis faits l'année passée. Différentes pistes de réductions des dépenses ont été identifiées et cette enveloppe ne devrait pas être dépassée.

En conclusion, la commission des finances recommande à l'unanimité d'accepter le préavis No 41/25,

- 1) d'accorder un crédit de CHF 360'000.- TTC pour le financement et la réalisation des travaux de sécurisation aux abords de l'école.
  - b) de porter le montant de CHF 360'000.- en augmentation du compte 1401.00
  - c) d'amortir cette somme sur 20 ans, soit CHF 18'000.- par année.

## Crans, le 20 avril 2025

Pour la commission des finances
Jean-Daniel Aubry (rapporteur)
René Bautz
Thomas Dislich
Neslihan Kurt
Eliane Gandillet A bullety.
Marc-Henri Barrail
Antoine Amiguet A August